

770240

Département: SEINE ET MARNE
SGC DE COULOMMIERS

BUDGET PRINCIPAL JOUY SUR MORIN

NUMÉRO SIRET : 217702406-00018

POSTE COMPTABLE : 077041

M57

Commune de moins de 3 500 hab. (développé)

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2024

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

SOMMAIRE

PAGES	
p. 1 / 1 p. 2 / 2 p. 3 / 3 p. 4 / 7 p. 8 / 9	INFORMATIONS GENERALES - Informations statistiques, fiscales et financières - Modalités de vote du budget - Exécution du Budget - Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses - Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes
p. 10 / 10 p. 11 / 11 p. 12 / 12 p. 13 / 14 p. 15 / 16 p. 17 / 17 p. 18 / 18	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser - Présentation des AP votées - Présentation des AE votées - Equilibre financier du budget - Investissement - Equilibre financier du budget - Fonctionnement - Balance générale du budget - Dépenses - Balance générale du budget - Recettes
p. 19 / 19 p. 20 / 20 p. 21 / 23 p. 24 / 25	VOTE DU BUDGET Section d' INVESTISSEMENT - Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses - Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes - Section d' investissement - Dépenses - Détail par article - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles - Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement - Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
p. 26 / 26 p. 27 / 27 p. 28 / 31 p. 32 / 33	Section de FONCTIONNEMENT - Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses - Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

S O M M A I R E (Suite)

PAGE	IV - AUTRES ANNEXES (1)	JOINT	SANS OBJET
	ANNEXES		X
	Présentation croisée		X
	Section d'investissement - Vue d'ensemble		X
	Opérations non ventilables		X
	Fonction 0 - Services généraux		X
	Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens		X
	Fonction 1 - Sécurité		X
	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage		X
	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		X
	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)		X
	Fonction 4-4 RSA		X
	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat		X
	Fonction 6 - Action économique		X
	Fonction 7 - Environnement		X
	Fonction 8 - Transports		X
	Section de fonctionnement - Vue d'ensemble		X
	Opérations non ventilables		X
	Fonction 0 - Services généraux		X
	Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens		X
	Fonction 1 - Sécurité		X
	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage		X
	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		X
	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/regularisation RMI)		X
	Fonction 4-3 APA		X
	Fonction 4-4 RSA/Regularisation RMI		X
	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat		X
	Fonction 6 - Action économique		X
	Fonction 7 - Environnement		X
	Fonction 8 - Transports		X
	Annexes patrimoniales		X
p. 34 / 34	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p. 35 / 35	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p. 36 / 36	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p. 37 / 37	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p. 38 / 38	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p. 39 / 39	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p. 40 / 40	Etat de la dette - Autres dettes	X	
p. 41 / 41	Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p. 42 / 42	Etat des provisions constituées	X	
p. 43 / 43	Etalement des provisions	X	

S O M M A I R E (Suite)

p. 44 / 44	Etat des charges transférées	X	
p. 45 / 45	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers	X	
	Prêts	X	
p. 46 / 46	Etat des emprunts garantis	X	
p. 47 / 47	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	X	
p. 48 / 48	Subventions versées	X	
p. 49 / 49	Etat des contrats de crédit-bail	X	
	Etats des contrats de PPP	X	
	Etats des autres engagements donnés	X	
p. 50 / 50	Etat des engagements reçus	X	
p. 51 / 52	Etat du personnel	X	
p. 53 / 53	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p. 54 / 54	Liste des organismes de regroupement	X	
p. 55 / 55	Liste des établissements publics créés	X	
p. 56 / 56	Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	Annexes budgétaires		X
p. 57 / 57	Equilibre budgétaire - Dépenses	X	
p. 58 / 58	Equilibre budgétaire - Recettes	X	
p. 59 / 59	Etat des autorisations de programme et ses crédits de paiements afférents	X	
p. 60 / 60	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	Autres éléments d'information		X
p. 61 / 61	Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X	
p. 62 / 62	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	X	
	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	X	
p. 63 / 63	Décision en matière de taux	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p. 64 / 64	Signatures	X	

(1) Ne sont pas reproduites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes de bilan. Dans ce cas, cochez la case 'sans objet' correspondante. (ne pas produire d'état néant)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**I****Informations statistiques, fiscales et financières****A**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	2 238
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières - Ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	801.92
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	954.00
3 Dépenses d'équipement brute / population	465.77
4 En cours de la dette / population (2)(3)	275.40
5 DGF / population	137.62
6 Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.45
7 Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.85
8 Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.49
9 En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.16

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise pas la préfecture).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les indicateurs mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur les chapitres 'Opérations d'équipement'.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres 'Opération d'équipement'.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement, : 7.50 %
- Investissement : 7.50 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif ou cumulé de l'exercice précédent (2).

VII - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(2) rayer la mention inutile

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou Solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 798 550.98	1 958 066.54	536 009.58	A1 695 525.14
Investissement	284 050.84	353 945.24	(3) -47 954.27	A2 21 940.13
Fonctionnement	1 514 500.14	1 604 121.30	(4) 583 963.85	A3 673 585.01

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL DES RàR	I+II 273 387.40	III+I 134 025.14	B1	- 139 362.26
Investissement	I 273 387.40	III 134 025.14	B2	- 139 362.26
Fonctionnement	II	IV	B3	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	556 162.88
Investissement	A2 + B2	- 117 422.13
Fonctionnement	A3 + B3	673 585.01

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1381	Etat et établissements nationaux	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
1641	Emprunts en euros	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 420.15
202	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre	2 760.00
2031	Frais d'études	83 660.15
204	Subventions d'équipement versées	
2041582	Bâtiments et installations	
20422	Bâtiments et installations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	186 967.25
2111	Terrains nus	31 980.00
2115	Terrains bâtis	16 272.68
2116	Cimetières	2 400.00
2117	Bois, forêts	133.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	
2128	Autres agencements et aménagements	75 146.40
21311	Hôtel de ville	
21312	Bâtiments scolaires	
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	
21316	Equipements du cimetière	
21318	Autres bâtiments publics	
21321	Immeubles de rapport	
21351	Bâtiments publics	10 504.98
21352	Bâtiments privés	
2138	Autres constructions	9 661.44
2151	Réseaux de voirie	
2152	Installations de voirie	
21534	Réseaux d'électrification	6 580.87
21538	Autres réseaux	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de d	25 252.00
215731	Matériel roulant	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	
21578	Autre matériel technique	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	
21621	Biens sous-jacents	336.00
21828	Autres matériels de transport	7 500.00
21831	Matériel informatique scolaire	
21838	Autre matériel informatique	282.00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	917.88
2188	Autres	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2315	Installations, matériel et outillage technique	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
275	Dépôts et cautionnements versés	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		273 387.40

Accusé de réception en préfecture
 077-217702408-20240404-CAJ-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
011	Charges à caractère général	
60.	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	
604	Achats d'études, prestations de services	
6042	Achats des prestations de services	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	
60611	Eau et assainissement	
60612	Energie - Electricité	
60621	Combustibles	
60622	Carburants	
60623	Alimentation	
60624	Produits de traitement	
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	
60633	Fournitures de voirie	
60636	Vêtements de travail	
6064	Fournitures administratives	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	
60668	Autres produits pharmaceutiques	
6067	Fournitures scolaires	
6068	Autres matières et fournitures	
61	SERVICES EXTÉRIEURS	
611	Contrats de prestations de services	
6132	Locations immobilières	
61358	Autres	
615221	Bâtiments publics	
615228	Autres bâtiments	
615231	Voiries	
615232	Réseaux	
61524	Bois et forêts	
61551	Matériel roulant	
61558	Autres biens mobiliers	
6156	Maintenance	
6161	Multirisques	
6168	Autres	
617	Etudes et recherches	
6182	Documentation générale et technique	
6184	Versements à des organismes de formation	
6188	Autres frais divers	
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	
6227	Frais d'actes et de contentieux	
6228	Divers	
623	Publicité, publications, relations publiques	
6231	Annonces et insertions	
6232	Fêtes et cérémonies	
6234	Réceptions	
6236	Catalogues, imprimés	
6238	Divers	

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
624	Transports de biens et transports collectifs	
6245	Transports de personnes extérieures à la colle	
6247	Transports collectifs du personnel	
6248	Divers	
625	Déplacements, missions et réceptions	
6251	Voyages, déplacements et missions	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	
6261	Frais d'affranchissement	
6262	Frais de télécommunications	
627	Services bancaires et assimilés	
628	Divers	
6281	Concours divers (cotisations...)	
6283	Frais de nettoyage des locaux	
6284	Redevances pour services rendus	
6288	Autres services extérieurs	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (
63512	Taxes foncières	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	
6336	Cotisations au centre national et aux centres	
64	CHARGES DE PERSONNEL	
64111	Rémunération principale	
64131	Rémunération	
64168	Autres emplois d'insertion	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6451	Cotisations à l'URSSAF.	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	
6475	Médecine du travail, pharmacie	
014	Atténuation de produits	
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	
739118	Autres reversements et restitutions	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
65132	Prix	
65181	Primes, dots	
65311	Indemnités de fonction	
65312	Frais de mission et de déplacement	
65313	Cotisations de retraite	
65315	Formation	
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	
6541	Créances admises en non-valeurs	
6542	Créances éteintes	
6553	Service d'incendie	
65568	Autres contributions	
657362	Budgets annexes et régies	
657381	Autres établissements publics locaux	

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
65748	Autres personnes de droit privé	
65888	Autres	
66	CHARGES FINANCIÈRES	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
6688	Autres	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
024	Produits de cessions d'immobilisations	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	
10222	F.C.T.V.A.	
10226	Taxe d'aménagement	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	134 025.14
1321	Etat et établissements nationaux	29 800.00
1322	Régions	9 100.00
1323	Départements	45 606.25
13258	Autres groupements	21 702.50
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol	
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	13 740.30
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	
1348	Autres	
1381	Etat et établissements nationaux	
1385	Groupement collect. et collect. statut particu	14 076.09
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031	Frais d'études	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111	Terrains nus	
2118	Autres terrains	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	
70323	Redevance d'occupation du domaine public	
70388	Autres redevances et recettes diverses	
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	
70848	aux autres organismes	
70876	Par le GFP de rattachement	
70878	par d'autres redevables	
73	IMPÔTS ET TAXES	
73211	Attribution de compensation	
73221	FNGIR	
732221	Ressources communales et intercommunales	
731	Fiscalité locale	
73111	Taxes foncières et d'habitation	
73118	Autres contributions directes	
73132	Taxe sur les pylônes électriques	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
74111	Dotation forfaitaire des communes	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des commun	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) commun	
742	Dotations élus locaux	
744	F.C.T.V.A.	
74718	Autres	
747888	Autres	

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	
74836	Attribution fonds départemental de péréquation	
74888	Autres	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
752	Revenus des immeubles	
756	Libéralités reçues	
75888	Autres	
013	Atténuation de charges	
64.	CHARGES DE PERSONNEL	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
76	PRODUITS FINANCIERS	
7621	encaissés à l'échéance	
77	PRODUITS SPECIFIQUES	
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	
775	Produits des cessions d'immobilisations	
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv	
		134 025.14

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	817 207.18	935 410.60

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	274 168.69	134 025.14
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	<i>(si solde négatif)</i>	<i>(si solde positif)</i> 21 940.13

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	1 091 375.87	1 091 375.87
---	---------------------	---------------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 135 044.18	1 579 662.59

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	<i>(si déficit)</i>	<i>(si excédent)</i> 555 381.59

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	2 135 044.18	2 135 044.18
--	---------------------	---------------------

TOTAL DU BUDGET (4)	3 226 420.05	3 226 420.05
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
07/07/2024 08:02:40 404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N)	Reste à financer de l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	Restes à financer de l'exercice N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204)	128 000.00	86 420.15	53 879.85	53 879.85	140 300.00
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (10)	1 007 127.93	187 748.54	714 336.37	714 336.37	902 084.91
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3)(5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 000.00				
Total des dépenses d'équipement		1 140 127.93	274 168.69	768 216.22	768 216.22	1 042 384.91
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	54 135.18		48 990.96	48 990.96	48 990.96
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Total des dépenses financières		54 135.18		48 990.96	48 990.96	48 990.96
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (9)					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 194 263.11	274 168.69	817 207.18	817 207.18	1 091 375.87
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)	10 966.00				
041	Opérations patrimoniales (10)	840.00				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 806.00				
TOTAL		1 206 069.11	274 168.69	817 207.18	817 207.18	1 091 375.87
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 091 375.87

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)	413 831.50	119 949.05	237 553.45	237 553.45	357 502.50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	350.00		350.00	350.00	350.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (10)					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3)(5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	414 181.50	119 949.05	237 903.45	237 903.45	357 852.50
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	46 000.00		54 382.64	54 382.64	54 382.64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s (6)	172 282.98		118 203.42	118 203.42	118 203.42
138	Autres subventions d'investissement non transf	142 500.00	14 076.09	4 723.91	4 723.91	18 800.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	86 320.00		179 000.00	179 000.00	179 000.00
	Total des recettes financières	447 102.98	14 076.09	356 309.97	356 309.97	370 386.06
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	861 284.48	134 025.14	594 213.42	594 213.42	728 238.56
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	353 190.40		318 614.68	318 614.68	318 614.68
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)	39 508.50		21 742.50	21 742.50	21 742.50
041	Opérations patrimoniales (10)	840.00		840.00	840.00	840.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	393 538.90		341 197.18	341 197.18	341 197.18
	TOTAL	1 254 823.38	134 025.14	935 410.60	935 410.60	1 069 435.74

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	21 940.13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 375.87

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	555 381.59
--	-------------------

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	VOTE	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	734 532.95		713 001.00	713 001.00	713 001.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	768 293.00		811 900.00	811 900.00	811 900.00
014	Atténuation de produits	3 046.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	155 720.00		157 370.00	157 370.00	157 370.00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 661 591.95		1 682 271.00	1 682 271.00	1 682 271.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	47 216.00		111 416.00	111 416.00	111 416.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (4)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 709 307.95		1 794 687.00	1 794 687.00	1 794 687.00
023	Virement à la section d'investissement (5)	353 190.40		318 614.68	318 614.68	318 614.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	39 508.50		21 742.50	21 742.50	21 742.50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	392 698.90		340 357.18	340 357.18	340 357.18
	TOTAL	2 102 006.85		2 135 044.18	2 135 044.18	2 135 044.18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 135 044.18
--	--------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	VOTE	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	600.00				
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	144 405.00		160 035.00	160 035.00	160 035.00
73	IMPÔTS ET TAXES	187 316.00		219 316.00	219 316.00	219 316.00
731	Fiscalité locale	538 486.00		561 334.00	561 334.00	561 334.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	554 185.00		556 971.59	556 971.59	556 971.59
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 400.00		81 000.00	81 000.00	81 000.00
Total des recettes de gestion courante		1 498 392.00		1 578 656.59	1 578 656.59	1 578 656.59
76	PRODUITS FINANCIERS	5.00		6.00	6.00	6.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	7 680.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (4)	1 000.00				
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 507 077.00		1 579 662.59	1 579 662.59	1 579 662.59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	10 966.00				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 966.00				
TOTAL		1 518 043.00		1 579 662.59	1 579 662.59	1 579 662.59

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	555 381.59
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 135 044.18
--	--------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	340 357.18
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	D1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	48 990.96		48 990.96
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
	Total des Opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	140 300.00		140 300.00
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	902 084.91		902 084.91
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	Dépenses d'Investissement - Total	1 091 375.87		1 091 375.87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 375.87
---	---------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	713 001.00		713 001.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	811 900.00		811 900.00
014	Atténuation de produits			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	157 370.00		157 370.00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	CHARGES FINANCIÈRES	111 416.00		111 416.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00		1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		21 742.50	21 742.50
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
023	Virement à la section d'investissement		318 614.68	318 614.68
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 794 687.00	340 357.18	2 135 044.18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 135 044.18
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	D2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES-1068	54 382.64		54 382.64
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	376 302.50		376 302.50
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	350.00		350.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		840.00	840.00
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		21 742.50	21 742.50
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
021	Virement de la section de fonctionnement		318 614.68	318 614.68
024	Produits de cessions d'immobilisations	179 000.00		179 000.00
Recettes d'Investissement - Total		610 035.14	341 197.18	951 232.32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	21 940.13
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	118 203.42
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 375.87
---	---------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	160 035.00		160 035.00
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	219 316.00		219 316.00
731	Fiscalité locale	561 334.00		561 334.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	556 971.59		556 971.59
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	81 000.00		81 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	6.00		6.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	1 000.00		1 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 579 662.59		1 579 662.59

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	555 381.59
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 135 044.18
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
 077-217702400-20240404-CM-2024-20-PF
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET

III

Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP Nouvelles et Crédits de l'exercice

A

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 000.00	86 420.15		53 879.85	53 879.85		53 879.85	140 300.00
204	Subventions d'équipement versées								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 007 127.93	187 748.54		714 336.37	714 336.37		714 336.37	902 084.91
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 000.00							
	Total des dépenses d'équipement	1 140 127.93	274 168.69		768 216.22	768 216.22		768 216.22	1 042 384.91
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	54 135.18			48 990.96	48 990.96		48 990.96	48 990.96
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)								
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	54 135.18			48 990.96	48 990.96		48 990.96	48 990.96
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 194 263.11	274 168.69		817 207.18	817 207.18		817 207.18	1 091 375.87
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	10 966.00							
041	Opérations patrimoniales (8)	840.00							
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	11 806.00							
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 206 069.11	274 168.69		817 207.18	817 207.18		817 207.18	1 091 375.87

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 091 375.87

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-2024-0406-CEM-2024-0000
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception en préfecture : 09/04/2024

- (1) Voir pour le contenu du budget précédent
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) V. l'annexe III-A3.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) V. l'annexe III-B5.1 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Le chapitre des opérations d'ordre (DJ, 040, RF, 042).
(6) Le chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI (041).
(7) Le chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI (041).
(8) Le chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI (041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2524.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	413 831.50	119 949.05	237 553.45	237 553.45	357 502.50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	350.00		350.00	350.00	350.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	414 181.50	119 949.05	237 903.45	237 903.45	357 852.50
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	46 000.00		54 382.64	54 382.64	54 382.64
138	Autres subventions d'investissement non transf	142 500.00	14 076.09	4 723.91	4 723.91	18 800.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	86 320.00		179 000.00	179 000.00	179 000.00
	Total des recettes financières	274 820.00	14 076.09	238 106.55	238 106.55	252 182.64
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	689 001.50	134 025.14	476 010.00	476 010.00	610 035.14
021	Virement de la section de fonctionnement	353 190.40		318 614.68	318 614.68	318 614.68
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	39 508.50		21 742.50	21 742.50	21 742.50
041	Opérations patrimoniales (8)	840.00		840.00	840.00	840.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	393 538.90		341 197.18	341 197.18	341 197.18
		393 538.90		341 197.18	341 197.18	341 197.18
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 082 540.40	134 025.14	817 207.18	817 207.18	951 232.32
	R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)					21 940.13
	Affectation au compte 1068 (8)					118 203.42
	Total des recettes d'investissement cumulées					1 091 375.87

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406/20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

- (1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 0410 = DF 042).
- (4) Les comptes 13, 29, 39, 49 et 39 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET

III

Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

A1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 000.00	86 420.15		53 879.85	53 879.85		53 879.85	140 300.00
202	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre	5 300.00	2 760.00		40.00	40.00		40.00	2 800.00
2031	Frais d'études	122 700.00	83 660.15		41 339.85	41 339.85		41 339.85	125 000.00
2051	Concessions et droits similaires				12 500.00	12 500.00		12 500.00	12 500.00
204	Subventions d'équipement versées								
2041582	Bâtiments et installations								
20422	Bâtiments et installations								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 007 127.93	187 748.54		714 336.37	714 336.37		714 336.37	902 084.91
2111	Terrains nus	35 500.00	31 980.00		3 020.00	3 020.00		3 020.00	35 000.00
2115	Terrains bâtis	19 500.00	16 272.68		194 727.32	194 727.32		194 727.32	211 000.00
2116	Cimetières	7 800.00	2 400.00		100.00	100.00		100.00	2 500.00
2117	Bois, forêts	1 000.00	133.00		2.00	2.00		2.00	135.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	400.00							
2128	Autres agencements et aménagements	96 000.00	75 146.40		79 853.60	79 853.60		79 853.60	155 000.00
21311	Hôtel de ville	4 650.00							
21312	Bâtiments scolaires	25 500.00			14 000.00	14 000.00		14 000.00	14 000.00
21316	Equipements du cimetière	4 800.00							
21318	Autres bâtiments publics	19 500.00			18 000.00	18 000.00		18 000.00	18 000.00
21351	Bâtiments publics	133 000.00	10 504.98		139 495.02	139 495.02		139 495.02	150 000.00
21352	Bâtiments privés								
2138	Autres constructions	89 000.00	9 661.44		85 338.56	85 338.56		85 338.56	95 000.00
2152	Installations de voirie	42 777.93			42 500.00	42 500.00		42 500.00	42 500.00
21534	Travaux d'électrification	352 800.00	6 580.87		14 419.13	14 419.13		14 419.13	21 000.00
21538	Autres réseaux	8 500.00							
21568	Matériel et outillage d'incendie et de d	31 400.00	25 252.00		1 748.00	1 748.00		1 748.00	27 000.00
215731	Matériel roulant	5 000.00			70 000.00	70 000.00		70 000.00	70 000.00
215738	Matériel et outillage de voirie								
21578	Matériel technique	39 000.00			3 000.00	3 000.00		3 000.00	3 000.00
2158	Installations, matériel et outillage te	51 600.00			30 000.00	30 000.00		30 000.00	30 000.00
21611	Bois-jacents		781.29		18.71	18.71		18.71	800.00
21621	Bois-jacents	3 000.00	336.00		2 164.00	2 164.00		2 164.00	2 500.00
21788	Autres				6 649.91	6 649.91		6 649.91	6 649.91
21828	Autres matériels de transport	11 400.00	7 500.00						7 500.00
21831	Matériel informatique scolaire	6 000.00							
21838	Autre matériel informatique	4 000.00	282.00		1 218.00	1 218.00		1 218.00	1 500.00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires								

Accès en ligne au site internet de la Direction départementale de l'équipement
 Date de mise à jour : 09/06/2024
 Date de réception en préfecture : 09/06/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000.00	917.88		1 082.12	1 082.12		1 082.12	2 000.00
2188	Autres	5 000.00			7 000.00	7 000.00		7 000.00	7 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 000.00							
2315	Installations, matériel et outillage technique	5 000.00							
	Total des dépenses d'équipement	1 140 127.93	274 168.69		768 216.22	768 216.22		768 216.22	1 042 384.91
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
10226	Taxe d'aménagement								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
1381	Etat et établissements nationaux								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	54 135.18			48 990.96	48 990.96		48 990.96	48 990.96
1641	Emprunts en euros	53 785.18			48 990.96	48 990.96		48 990.96	48 990.96
165	Dépôts et cautionnements reçus	350.00							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
275	Dépôts et cautionnements versés								
	Total des dépenses financières	54 135.18	274 168.69		48 990.96	48 990.96		48 990.96	48 990.96
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 194 263.11	274 168.69		817 207.18	817 207.18		817 207.18	1 091 375.87
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	10 966.00							
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)	9 466.00							
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
21312	Bâtiments scolaires								
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux								
21314	Bâtiments culturels et sportifs								
21316	Bâtiments du cimetière								
21318	Bâtiments publics								
21321	Bâtiments de rapport								
2138	Constructions								
2151	Autres constructions								
4912	Opérations pour dépréc. des comptes de redevab	1 500.00							
041	Opérations patrimoniales (8)	840.00							
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	840.00							
21311	Biens de ville	840.00							

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-I I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-I + Vote) III = I + II
21314	Bâtiments culturels et sportifs	11 806,00							
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 206 069,11	274 168,69		817 207,18	817 207,18		817 207,18	1 091 375,87

- (1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état III-A2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2524.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****A3****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
I3	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	413 831.50	119 949.05	237 553.45	237 553.45	357 502.50
1321	Etat et établissements nationaux	117 000.00	29 800.00			29 800.00
1322	Régions		9 100.00	125 900.00	125 900.00	135 000.00
1323	Départements	238 000.00	45 606.25	30 393.75	30 393.75	76 000.00
13258	Autres groupements	21 702.50	21 702.50			21 702.50
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol	17 500.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	19 629.00	13 740.30	61 259.70	61 259.70	75 000.00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local					
1348	Autres					
I6	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	350.00		350.00	350.00	350.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	350.00		350.00	350.00	350.00
	Total des recettes d'équipement	414 181.50	119 949.05	237 903.45	237 903.45	357 852.50
I0	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	218 282.98		172 586.06	172 586.06	172 586.06
10222	F.C.T.V.A.	26 000.00		24 382.64	24 382.64	24 382.64
10226	Taxe d'aménagement	20 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s	172 282.98		118 203.42	118 203.42	118 203.42
I38	Autres subventions d'investissement non transf	142 500.00	14 076.09	4 723.91	4 723.91	18 800.00
1381	Etat et établissements nationaux					
1385	Groupement collect. et collect. statut partieu	142 500.00	14 076.09	4 723.91	4 723.91	18 800.00
024	Produits de cessions d'immobilisations	86 320.00		179 000.00	179 000.00	179 000.00
	Total des recettes financières	447 102.98	14 076.09	356 309.97	356 309.97	370 386.06
	TOTAL DES RECETTES REELLES	861 284.48	134 025.14	594 213.42	594 213.42	728 238.56
021	Impôt de la section de fonctionnement	353 190.40		318 614.68	318 614.68	318 614.68
040	Produits d'ordre de transfert entre section (5)	353 190.40		318 614.68	318 614.68	318 614.68
192	Produits ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)	39 508.50		21 742.50	21 742.50	21 742.50
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 146.00				
2111	Immunus nus					
2118	Immunus terrains					
215738	Matériel et outillage de voirie	16 146.00				
28.	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	21 862.50		21 742.50	21 742.50	21 742.50

Document communiqué en vertu de la loi n° 2024-0000 du 01/01/2024
 Date de mise à jour : 01/01/2024
 Date de publication : 01/01/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****A3****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
280415342	Bâtiments et installations	9 476.62		9 476.62	9 476.62	9 476.62
28041582	Bâtiments et installations	3 505.43		3 385.43	3 385.43	3 385.43
280422	Bâtiments et installations	7 321.02		7 321.02	7 321.02	7 321.02
281531	Réseaux d'adduction d'eau					
281538	Autres réseaux	1 559.43		1 559.43	1 559.43	1 559.43
4912	Provisions pour dépréc. des comptes de redevab	1 500.00				
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	39 508.50		21 742.50	21 742.50	21 742.50
041	Opérations patrimoniales (8)	840.00		840.00	840.00	840.00
2031	Frais d'études	840.00		840.00	840.00	840.00
		840.00		840.00	840.00	840.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	393 538.90		341 197.18	341 197.18	341 197.18

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE Nouvelles et Crédits de l'exercice****B****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	734 532.95			713 001.00	713 001.00		713 001.00	713 001.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	768 293.00			811 900.00	811 900.00		811 900.00	811 900.00
014	Atténuation de produits	3 046.00							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	155 720.00			157 370.00	157 370.00		157 370.00	157 370.00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus								
	Total des dépenses de gestion des services	1 661 591.95			1 682 271.00	1 682 271.00		1 682 271.00	1 682 271.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	47 216.00			111 416.00	111 416.00		111 416.00	111 416.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	47 716.00			112 416.00	112 416.00		112 416.00	112 416.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 709 307.95			1 794 687.00	1 794 687.00		1 794 687.00	1 794 687.00
023	Virement à la section d'investissement	353 190.40			318 614.68	318 614.68		318 614.68	318 614.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 508.50			21 742.50	21 742.50		21 742.50	21 742.50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	392 698.90			340 357.18	340 357.18		340 357.18	340 357.18
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 102 006.85			2 135 044.18	2 135 044.18		2 135 044.18	2 135 044.18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

2 135 044.18

Accusé de réception en préfecture
07/04/2024 17:02:46
Date de l'émission : 09/04/2024
Date de réception en préfecture : 09/04/2024

- (1) Voir le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(3) Hors imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les dépenses (68) peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Il s'agit des dépenses de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****B****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	600.00				
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	144 405.00		160 035.00	160 035.00	160 035.00
73	IMPÔTS ET TAXES	187 316.00		219 316.00	219 316.00	219 316.00
731	Fiscalité locale	538 486.00		561 334.00	561 334.00	561 334.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	554 185.00		556 971.59	556 971.59	556 971.59
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 400.00		81 000.00	81 000.00	81 000.00
	Total des recettes de gestion des services	1 498 392.00		1 578 656.59	1 578 656.59	1 578 656.59
76	PRODUITS FINANCIERS	5.00		6.00	6.00	6.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	7 680.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000.00				
	Total des recettes financières	8 685.00		1 006.00	1 006.00	1 006.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 507 077.00		1 579 662.59	1 579 662.59	1 579 662.59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 966.00				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	10 966.00				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 966.00				
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 518 043.00		1 579 662.59	1 579 662.59	1 579 662.59

R 002 Résultat reporté ou anticipé (7)

555 381.59

Total des recettes de fonctionnement cumulées

2 135 044.18

- (1) Voir le contenu du budget précédent.
(2) Hés et imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. état de répartition des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les opérations 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) La provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations ».
(7) In cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Approuvé en conseil municipal en préfecture
07/04/2024
Date de réception : 09/04/2024
Date de transmission : 09/04/2024
Date de réception en préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	734 532.95			713 001.00	713 001.00		713 001.00	713 001.00
60.	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	298 595.00			295 600.00	295 600.00		295 600.00	295 600.00
604	Achats d'études, prestations de services	68 000.00			70 000.00	70 000.00		70 000.00	70 000.00
6042	Achats des prestations de services	68 000.00			70 000.00	70 000.00		70 000.00	70 000.00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	230 595.00			225 600.00	225 600.00		225 600.00	225 600.00
60611	Eau et assainissement	12 200.00			12 500.00	12 500.00		12 500.00	12 500.00
60612	Energie - Electricité	60 000.00			61 000.00	61 000.00		61 000.00	61 000.00
60621	Combustibles	55 000.00			55 000.00	55 000.00		55 000.00	55 000.00
60622	Carburants	9 500.00			9 500.00	9 500.00		9 500.00	9 500.00
60623	Alimentation	3 500.00			3 500.00	3 500.00		3 500.00	3 500.00
60624	Produits de traitement	45.00			50.00	50.00		50.00	50.00
60631	Fournitures d'entretien	10 000.00			8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
60633	Fournitures de voirie	35 000.00			33 500.00	33 500.00		33 500.00	33 500.00
60636	Vêtements de travail	3 500.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
6064	Fournitures administratives	5 000.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	100.00			300.00	300.00		300.00	300.00
60668	Autres produits pharmaceutiques	250.00			250.00	250.00		250.00	250.00
6067	Fournitures scolaires	13 000.00			13 000.00	13 000.00		13 000.00	13 000.00
6068	Autres matières et fournitures	3 500.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
61	SERVICES EXTERIEURS	366 817.95			350 561.00	350 561.00		350 561.00	350 561.00
611	Contrats de prestations de services	27 500.00			15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
6132	Services immobilières	180.00			200.00	200.00		200.00	200.00
61351	Matériel roulant								
61358	Autres véhicules	19 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
61521	Services				15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
615221	Services publics	10 000.00			7 000.00	7 000.00		7 000.00	7 000.00
615228	Autres bâtiments	500.00			500.00	500.00		500.00	500.00
615231	Services	220 000.00			220 000.00	220 000.00		220 000.00	220 000.00
615232	Services	27 000.00			14 061.00	14 061.00		14 061.00	14 061.00
61524	Services et forêts								
61551	Matériel roulant	15 000.00			15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
61558	Autres biens mobiliers	5 000.00			7 500.00	7 500.00		7 500.00	7 500.00
6156	Maintenance	9 500.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
6161	Multirisques	18 969.00			19 500.00	19 500.00		19 500.00	19 500.00
6168	Autres	6 600.00			7 200.00	7 200.00		7 200.00	7 200.00

Accès en ligne au site internet de la préfecture de la région Île-de-France : www.iledefrance.fr
 Date de transmission : 09/08/2024
 Date de réception préfecture : 09/08/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Voie de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	1 200,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6182	Documentation générale et technique	1 600,00			1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6188	Autres frais divers	768,95			100,00	100,00		100,00	100,00
62.	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	58 020,00			56 740,00	56 740,00		56 740,00	56 740,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 630,00			2 630,00	2 630,00		2 630,00	2 630,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	380,00			380,00	380,00		380,00	380,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6228	Divers	250,00			250,00	250,00		250,00	250,00
623	Publicité, publications, relations publiques	32 400,00			32 700,00	32 700,00		32 700,00	32 700,00
6231	Annonces et insertions	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 500,00			21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6234	Réceptions	8 500,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues, imprimés	2 500,00			800,00	800,00		800,00	800,00
6238	Divers	1 400,00			1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
624	Transports de biens et transports collectifs	1 000,00							
6245	Transports de personnes extérieures à la colle								
6247	Transports collectifs du personnel								
6248	Divers	1 000,00							
625	Déplacements, missions et réceptions	2 000,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
626	Postaux et frais de télécommunications	15 500,00			16 200,00	16 200,00		16 200,00	16 200,00
6261	Postaux et affranchissement	3 000,00			2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
6262	Frais de télécommunications	12 500,00			13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
627	Services bancaires et assimilés	230,00			250,00	250,00		250,00	250,00
628	Autres services extérieurs	4 260,00			3 460,00	3 460,00		3 460,00	3 460,00
6281	Autres services extérieurs (cotisations...)	1 600,00			1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 560,00			1 560,00	1 560,00		1 560,00	1 560,00
6284	Finances pour services rendus	100,00			300,00	300,00		300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00							

Accusé de réception en préfecture
N° 770240-2024-04-04-002-DE
Date de réimpression : 09/04/2024
Date de réception en préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Voie de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (11 100.00			10 100.00	10 100.00		10 100.00	10 100.00
63512	Taxes foncières	11 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100.00			100.00	100.00		100.00	100.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	768 293.00			811 900.00	811 900.00		811 900.00	811 900.00
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	8 300.00			8 500.00	8 500.00		8 500.00	8 500.00
6336	Cotisations au centre national et aux centres	8 300.00			8 500.00	8 500.00		8 500.00	8 500.00
64	CHARGES DE PERSONNEL	759 993.00			803 400.00	803 400.00		803 400.00	803 400.00
64111	Rémunération principale	395 000.00			415 000.00	415 000.00		415 000.00	415 000.00
64131	Rémunération	105 000.00			105 000.00	105 000.00		105 000.00	105 000.00
64168	Autres emplois d'insertion	1 000.00			2 000.00	2 000.00		2 000.00	2 000.00
6417	Rémunérations des apprentis	105 000.00			115 000.00	115 000.00		115 000.00	115 000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF.	117 600.00			124 000.00	124 000.00		124 000.00	124 000.00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 000.00			4 800.00	4 800.00		4 800.00	4 800.00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	22 125.00			27 000.00	27 000.00		27 000.00	27 000.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 268.00			1 400.00	1 400.00		1 400.00	1 400.00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	5 000.00			500.00	500.00		500.00	500.00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	3 000.00			5 500.00	5 500.00		5 500.00	5 500.00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	3 046.00			3 200.00	3 200.00		3 200.00	3 200.00
6475	Médecine du travail, pharmacie								
014	Atténuation de produits	3 046.00							
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	3 046.00							
739118	Autres reversements et restitutions	3 046.00							
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	155 720.00			157 370.00	157 370.00		157 370.00	157 370.00
65132	Dotations, dotes	3 500.00			3 500.00	3 500.00		3 500.00	3 500.00
65181	Dotations, dotes	2 000.00			2 500.00	2 500.00		2 500.00	2 500.00
65311	Dotations de mission et de déplacement	63 500.00			62 500.00	62 500.00		62 500.00	62 500.00
65312	Dotations de retraite	100.00			250.00	250.00		250.00	250.00
65313	Dotations de retraite	2 600.00			2 650.00	2 650.00		2 650.00	2 650.00
65315	Dotations de retraite	5 170.00			6 420.00	6 420.00		6 420.00	6 420.00
653172	Dotations au fonds de financement fin de man	100.00			100.00	100.00		100.00	100.00
6541	Dotations financières admises en non-valeurs	1 800.00			150.00	150.00		150.00	150.00
6542	Dotations financières admises en non-valeurs	400.00			150.00	150.00		150.00	150.00
6553	Service d'incendie	33 200.00			34 900.00	34 900.00		34 900.00	34 900.00
65568	Autres contributions	19 100.00			18 000.00	18 000.00		18 000.00	18 000.00
657362	Budgets annexes et régies	13 000.00			13 000.00	13 000.00		13 000.00	13 000.00
657381	Autres établissements publics locaux	150.00			150.00	150.00		150.00	150.00

Procédure de réception en préfecture
 N° 77-2170-24-06-28240104-002-2024-01-01
 Date de réception en préfecture : 09/04/2024
 Date de mise en ligne : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Autres personnes de droit privé	11 000.00			13 000.00	13 000.00		13 000.00	13 000.00
65888	Autres	100.00			100.00	100.00		100.00	100.00
	Total des dépenses de gestion des services	1 661 591.95			1 682 271.00	1 682 271.00		1 682 271.00	1 682 271.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	47 216.00			111 416.00	111 416.00		111 416.00	111 416.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 225.00			11 416.00	11 416.00		11 416.00	11 416.00
6688	Autres	30 991.00			100 000.00	100 000.00		100 000.00	100 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	500.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
6817	Dépréciations des actifs circulants								
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	47 716.00			112 416.00	112 416.00		112 416.00	112 416.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 709 307.95			1 794 687.00	1 794 687.00		1 794 687.00	1 794 687.00
023	Virement à la section d'investissement	353 190.40			318 614.68	318 614.68		318 614.68	318 614.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 508.50			21 742.50	21 742.50		21 742.50	21 742.50
67.	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 146.00							
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	16 146.00							
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.								
68.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	23 362.50			21 742.50	21 742.50		21 742.50	21 742.50
6811	Immobilisations incorporelles et corporelles	21 862.50			21 742.50	21 742.50		21 742.50	21 742.50
6817	Dépréciations des actifs circulants	1 500.00							
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	392 698.90			340 357.18	340 357.18		340 357.18	340 357.18
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 102 006.85			2 135 044.18	2 135 044.18		2 135 044.18	2 135 044.18

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	600.00				
64.	CHARGES DE PERSONNEL	600.00				
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	100.00				
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	500.00				
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	144 405.00		160 035.00	160 035.00	160 035.00
7022	Coupes de bois (régime forestier)					
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	4 500.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	3 000.00		3 500.00	3 500.00	3 500.00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5.00		5.00	5.00	5.00
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	95 000.00		103 000.00	103 000.00	103 000.00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500.00		150.00	150.00	150.00
70846	Par le GFP de rattachement			10 000.00	10 000.00	10 000.00
70848	aux autres organismes	26 500.00		13 680.00	13 680.00	13 680.00
70876	Par le GFP de rattachement	10 800.00		1 200.00	1 200.00	1 200.00
70878	par d'autres redevables	4 100.00		24 500.00	24 500.00	24 500.00
73	IMPÔTS ET TAXES	187 316.00		219 316.00	219 316.00	219 316.00
73211	Attribution de compensation	150 000.00		190 000.00	190 000.00	190 000.00
73221	FNGIR	4 316.00		4 316.00	4 316.00	4 316.00
73221	Ressources communales et intercommunales	33 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
731	Fiscalité locale	538 486.00		561 334.00	561 334.00	561 334.00
73111	Taxes foncières et d'habitation	533 086.00		554 814.00	554 814.00	554 814.00
73118	Autres contributions directes			380.00	380.00	380.00
73132	Sur les pylônes électriques	5 300.00		6 140.00	6 140.00	6 140.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100.00				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	554 185.00		556 971.59	556 971.59	556 971.59
74111	Contribution forfaitaire des communes	119 096.00		125 000.00	125 000.00	125 000.00
741121	Contribution de solidarité rurale (DSR) des communes	132 735.00		135 000.00	135 000.00	135 000.00
741127	Contribution nationale de péréquation (DNP) communes	47 116.00		48 000.00	48 000.00	48 000.00
742	Autres dotations des élus locaux	293.00		300.00	300.00	300.00
744	Autres dotations V.A.	20 000.00		3 767.59	3 767.59	3 767.59
74712	Autres dotations bois d'avenir					
74718	Autres dotations	135.00		300.00	300.00	300.00
7473	Départements					
747888	Autres	7 000.00		7 300.00	7 300.00	7 300.00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	117 810.00		122 304.00	122 304.00	122 304.00

Accès à la reproduction en préfecture
 077777173246526241504CM2024
 Date de publication : 09/04/2024
 Date de mise en ligne : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-I I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-I + Vote) III = I + II
74835	Dotation pour transfert compensation exon. fis					
74836	Attribution fonds départemental de péréquation	10 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
74888	Autres					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 400.00		81 000.00	81 000.00	81 000.00
752	Revenus des immeubles	42 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
756	Libéralités reçues	1 400.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
75888	Autres	30 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
	Total des recettes de gestion des services	1 498 392.00		1 578 656.59	1 578 656.59	1 578 656.59
76	PRODUITS FINANCIERS	5.00		6.00	6.00	6.00
7621	encaissés à l'échéance	5.00		6.00	6.00	6.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	7 680.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d					
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 680.00				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000.00				
7815	Reprises sur provisions pour risques et charge					
7817	Reprises sur dépréciation des actifs circulant	1 000.00				
	Total des recettes financières	8 685.00		1 006.00	1 006.00	1 006.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 507 077.00		1 579 662.59	1 579 662.59	1 579 662.59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
722	Immobilisations corporelles	20 432.00				
77.	PRODUITS SPECIFIQUES	18 932.00				
776	Reprises sur réalisations (négatives) repri	9 466.00				
7761	Reprises sur réalisations (positif) transf. inv	9 466.00				
7817	Reprises sur dépréciation des actifs circulant	1 500.00				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	48 830.00				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	48 830.00				

Document transmis en préfecture
 Date de transmission : 09/04/2024
 Date de réception en préfecture : 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 555 907.00	1 579 662.59	1 579 662.59	1 579 662.59
---	--------------	--------------	--------------	--------------

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N - 1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 1 ^{er} janvier
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
NEANT						
Total		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
871430 - PVR	CAISSE EPARGNE	06/10/2010	29/12/2010	25/02/2011	320 000.00	F		3 170	3 170		T	C	N	-
0000005869 - TX ENFOUISSEMENT RESEAUX	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	03/06/2013	03/06/2013	03/09/2013	300 000.00	F		3 710	3 710		T	C	N	A-1
5729576 - ACQUIL TERRAIN REGROUPEMENT 2 ECOLES	CAISSE EPARGNE	26/04/2019	26/05/2019	15/11/2019	370 000.00	F		1 600	1 600		T	X	N	A-1
TOTAL					990 000.00									
TOTAL GENERAL					990 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois ...)

(5) taux initial du contrat

(6) Indiquer A pour annuel, M pour mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : Trimestrielle, X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 1/1/N										Annuité de l'exercice			I.C.N.I.E. de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 1/1/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux d'intérêt (12)	Index (13)							
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
8714430 - PVR	N	0,00	-	112 000,00	6,75	F		3,170	16 000,00	3 360,20	0,00	0,00	0,00	
00000005869 - TX ENFOUISSEMENT RESEAUX POTERNE ET	N	0,00	A-1	90 000,00	4,50	F		3,710	20 000,00	3 060,76	0,00	0,00	0,00	
5729576 - ACQUITERRAIN REGROUPEMENT 2 ECOLES	N	0,00	A-1	317 045,24	20,75	F		1,600	12 990,96	4 995,04	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		0,00		519 045,24					48 990,96	11 416,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00		519 045,24					48 990,96	11 416,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N

(16) Il s'agit des intérêts du au titre du contrat initial et comptabilisés au 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels du au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 668.

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/1/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 1/1/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
8714430	CAISSE EPARGNE	320 000.00	112 000.00	1	20.00		3.170	3.170			3.170	3 360.20		100.00
Total A		320 000.00	112 000.00									3 360.20		100.00
TOTAL GENERAL														
		320 000.00	112 000.00									3 360.20		100.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
Type de structure de l'emprunt	Nombre de Produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100.00					
	Encours Début	519 045.24					
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
F - Autres modes de structure	Nombre de Produits					0	
	% de l'encours						
	Encours Début						

Accusé de réception en préfecture
077-2024-7702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'options
			//					//	//	//			
			//					//	//	//			
			//	NEANT				//	//	//			
			//					//	//	//			
			//					//	//	//			

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : Annuelle, M : Mensuelle, B : Bimestrielle, S : Semestrielle, T : Trimestrielle, X : Autre

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)(suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget (7) à compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 - DETTE SUR EMPRUNT - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital 01/01 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u>					
NEANT					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLE	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventionns d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
METHODE UTILISEE POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

A 3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibérations du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 0.00	04/04/2024

PROCEDURE AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Divers	0
Linéaire	Autres	0
Linéaire	BATIMENTS PUBLICS	0
Linéaire	Bâtiments ordinaires	0
Linéaire	MAIRIE	0
Linéaire	FOYER COMMUNAL	0
Linéaire	BATIMENTS SCOLAIRES	0
Linéaire	Bâtiments légers	0
Linéaire	CABINET MEDICAL	0
Linéaire	EQUIPEMENTS CIMETIERE	0
Linéaire	EGLISE	0
Linéaire	Machines et matériels divers	0
Linéaire	Infrastructure des voies	0
Linéaire	Matériels de transport	0
Linéaire	Matériel de transport	0

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

B3.1 - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges						
1582		13/04/2016				
1582		13/04/2017				
1582		13/04/2018				
1582		25/10/2019				
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	NEANT		0 0 0 0 0			
TOTAL GENERAL						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent qui font l'objet d'un étalement

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

B4 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotations aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	NEANT	0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES

IV

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

B5 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération: 45.	Intitulé de l'opération: 1 -	Date de délibération: / /			
		Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
[040]	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
[041]	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
	Annulations sur dépenses (c) (6)				
	Dépenses nettes (a - c)				
	RECETTES (b)				
	Financement par le mandant et par d'autres tiers				
[040]	Financement par le mandataire				
[041]	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
	Annulations sur recettes (d) (6)				
	Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

IV

B7.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art L2313-1 6°, L5211-36 et L5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 1/1/N	Durée résiduelle (années)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en (8)			
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	(5) taux actuariel	taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en (8)	en capital	
			NEANT																
TOTAL																			
TOTAL GENERAL																			

(1) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, M : mensuelle, B : Bimestrielle, S : Semestrielle, T : trimestrielle, X : Autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois ...)

(5) taux annuel, tous frais compris

(6) taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date du vote du budget

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES

IV

CALCUL DU RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS

B7.2

B7.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 75 876.32
- Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 75 876.32
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 135 044.18
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 3.55

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

B8.1 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

B8.2 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	Cumul restant	Total (2)	
	NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1,N+2,N+3,N+4) + restant cumul

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8018 AUTRES : Au profit d'organismes privés							
		NEANT					

(1) Concernant les garanties accordées par l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' "Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne "Dette en capital au 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES**IV****Etat du personnel au 01/01/N****B9****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		0	0	0	0.00	0.00	0.00
		0	0	0	0.00	0.00	0.00
		0	0	0	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0	0	0	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)		0	0	0	0.00	0.00	0.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

Etat du personnel au 01/01/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
Agents occupant un emploi non-permanent						
0			0			
0			0			
0		NEANT	0			
TOTAL GENERAL	0					

(1) Catégories : A, B ou C

(2) Secteurs
 ADM: Administratif
 TECH: Technique
 URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S: Social
 MS: Médico-social
 MI: Médico technique
 SP: Sportif
 CULT: Culturel
 ANIM: Animation
 PM: Police
 OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) Remunération : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non-complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

3-5 : article 18 travailleurs handicapés catégorie C
 3-6 : article 17 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 3-7 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets
 3-8 : collaborateurs de groupes d'élus
 (préciser)

(5) Ind. : agent contractuel est titulaire d'u_n contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A : Autres" et feront l'objet d'une précision. (ex : contrat aidé)

(6) Occ : emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occ : emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si : référence comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 077-217702406-20240404-EM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception en préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	B10

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L2313-1 et L2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public. Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres ...				

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Autres organismes de regroupement</i>			
NEANT	// // // // //		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

B11.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT					

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
	Dépenses hors charges transférées (A)	48 990.96	I 48 990.96
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	48 990.96	48 990.96
1641	Emprunts en euros	48 990.96	48 990.96
165	Dépôts et cautionnements reçus		
	Dépenses et transferts à déduire (B)		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		
10226	Taxe d'aménagement		
	Op. de l'exercice I		
	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)		
	Solde d'exécution (3) (4) D001		
	TOTAL II		
Dépenses à couvrir par des ressources	48 990.96	274 168.69	323 159.65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	vote (2)
Ressources propres externes (a)		59 106.55	59 106.55
1022	Fonds d'investissement	54 382.64	54 382.64
10222	F.C.T.V.A.	24 382.64	24 382.64
10226	Taxe d'aménagement	30 000.00	30 000.00
138	Autres subventions d'investissement non transf	4 723.91	4 723.91
1381	Etat et établissements nationaux		
1385	Groupement collect. et collect. statut particu	4 723.91	4 723.91
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		519 357.18	519 357.18
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	21 742.50	21 742.50
280415342	Bâtiments et installations	9 476.62	9 476.62
28041582	Bâtiments et installations	3 385.43	3 385.43
280422	Bâtiments et installations	7 321.02	7 321.02
281531	Réseaux d'adduction d'eau		
281538	Autres réseaux	1 559.43	1 559.43
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti		
4912	Provisions pour dépréc. des comptes de redevab		
024	Produits de cessions d'immobilisations	179 000.00	179 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	318 614.68	318 614.68

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001(4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	578 463.73	134 025.14	21 940.13	118 203.42	852 632.42

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	323 159.65
Recettes propres disponibles	IV	852 632.42
Solde	V = IV-II (6)	529 472.77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15,29,39,49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II- Présentation général du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENTS AFFERENTS	C2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N)	Reste à financer de l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENTS AFFERENTS	C2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	Restes à financer de l'exercice N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :

Restes à employer au 01/01/N			
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Recettes			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Dépenses			
Restes à employer au 31/12/N			

Restes à employer au 01/01/N			
Total Recettes		Total Dépenses	
Restes à employer au 31/12/N			

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
	NEANT			

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX	D4

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de le conseil municipal (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation	236 900		7.0400		16 678	-4.570
Taxe Foncière sur Bâti	2 361 000		33.8700		799 671	4.430
Taxe Foncière sur Non-Bâti	104 700		35.8300		37 514	3.810
Cotisation Foncière entreprises						
Total	2702600				853863	

Accusé de réception en préfecture
077-217702406-20240404-CM-2024-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

A - ARRÊTÉS - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	<input type="text" value="19"/>
Nombre de membres présents	<input type="text" value="14"/>
Nombre de suffrages exprimés	<input type="text" value="17"/>
VOTES :	
Contre <input type="text" value="2"/>	Abstentions <input type="text" value="1"/>
Pour <input type="text" value="14"/>	
Date de convocation :	<input type="text" value="28/03/2024"/>

Présenté par Le Maire,
 A JOUY SUR MORIN, le 04/04/2024
 Le Maire,



Délibéré par le conseil municipal réuni en session Ordinaire

A JOUY SUR MORIN, le 04/04/2024
 Les membres du conseil municipal,

(Handwritten signatures in blue ink)

Alfonso
Seur
P.O. Alfonso
Tribunay
Supes
Labey
Précatorion
André

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la réception en Sous préfecture, le 09/04/2024 et de la publication le 09/04/2024

A JOUY SUR MORIN, le 09/04/2024



Accusé de réception en préfecture
 N° 20240404-CM-2024-20-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024